



Procès Verbal
Assemblée Générale du 14 Novembre 2019
N-M510

0.0 Ouverture

Que l'on ouvre l'Assemblée générale de l'AFÉA.

Proposée par Samuel Provost

Appuyé par Gabrielle M

Adoptée à Majorité

Assemblée ouverte à 12:57

0.1 Animation et secrétariat

0.1.1 Que l'on nomme Samuel Cossette à l'animation, Elizabeth au secrétariat et Alex au senti

*Proposé par Samuel Provost
Appuyé par Marilou P.T
Adopté à l'unanimité*

0.2 Adoption de l'Ordre du jour

0.2.1 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

0.1 Animation et secrétariat

0.2 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Élections

2.0 Budget

3.0 SVE

4.0 Plan d'action - grève

4.1 PEQ et Loi 21

4.2 Rassemblement National Étudiant et GNL

4.3 Black Friday

5.0 Avis de motion

6.0 Varia

7.0 Fermeture

*Proposé par Samuel P.
Dûment appuyée
AU*

1.0 Élections

1.1 Que l'Assemblée Générale entérine l'élection de Laurence Beaulieu-Larouche aux Affaires Internes, d'André Nolin-Frenette comme Secrétaire Général et de Samuel Provost

aux Affaires Externes.

*Proposé par André N.
Appuyé par Raphael T.
A.U*

2.0 Budget

Proposition relative au affaires courantes de l'AFÉA

2.1 QUE l'AFÉA reconnaisse Bruno Émond de la firme Mazars comme comptable et vérificateur financier de l'AFÉA.

*Proposé par Samuel Provost
Appuyé par Marilou P.T
A.U.*

2.2 Que Mathieu Melançon présente le budget et les États Financiers de l'AFÉA.

*Proposé par André N.
Dûment Appuyé
A.U.*

2.3 Que Maxime Martel (non-membre) fasse une courte présentation de demande de subvention pour l'EUMC.

*Proposé par Samuel
Dûment Appuyé
A.U*

2.4 Que l'on adopte les états financiers ainsi que le budget tel que présenté.

*Proposé par André.N
Appuyé par Mathieu M.C*

Proposition d'amendement:

2.4.1 Proposition de solidarité et de subvention à l'EUMC

ATTENDU la crise humanitaire et migratoire mondiale;

ATTENDU le nombre croissant de personnes victimes de déplacements et de migrations forcées; ATTENDU les actions du groupe uqamien de l'ONG d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC-UQAM), notamment l'accueil d'étudiant·e·s réfugié·e·s par le biais du programme Parrainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s;

ATTENDU que le programme a permis à six réfugié.e.s dont la vie était en danger de poursuivre leurs études à l'UQAM depuis 2001;

ATTENDU que les coûts annuels pour le Parrainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s sont évalués entre 16 000\$ et 25 000 \$;

ATTENDU les donations de 1500\$ pour l'année 2018-2019 à l'EUMC-UQAM de la part de l'ÆCSD-UQAM et de 1000\$ de la part du SÉTUE;

ATTENDU les donations annuelles de 2000\$ à l'EUMC-UQAM de l'ADÈESE, 1000\$ à l'EUMC-UQAM de l'AFELC, 1000 \$ de l'AFESPED, de 500\$ de l'ÆSS et de 400\$ de l'ÆCSPD à partir de 2019-2020, et ce, jusqu'à ce que l'EUMC-UQAM soit reconnu comme groupe d'envergure et obtienne une CANO;

Il est proposé;

QUE l'AFÉA se positionne en solidarité avec les personnes victimes de déplacements et de migrations forcées;

QUE l' AFÉA appuie et s'engage à soutenir le groupe d'Entraide universitaire mondiale du Canada de l'UQAM (EUMC-UQAM) et son programme de Parainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s dans l'objectif de pouvoir accueillir à l'UQAM d'autres étudiant·e·s réfugié·e·s;

QUE l' AFÉA invite l'EUMC à intégrer une analyse intersectionnelle dans son processus de sélection des candidat·e·s réfugié·e·s qui seront parrainé·e·s;

QUE l' AFÉA diffuse les documents, informations et événements de l'EUMC-UQAM à ses membres;

QUE l' AFÉA s'engage à offrir une subvention annuelle de 2000 \$ à l'EUMC-UQAM jusqu'à ce que l'EUMC-UQAM obtienne son statut de groupe d'envergure à l'UQAM et une Cotisation automatique non obligatoire.

QUE l' AFÉA invite les autres associations, groupes et syndicats à se joindre à ce mouvement de solidarité et à en faire de même.

Proposé par Samuel Provost

Dûment Appuyé

Adopté à majorité

2.4 Retour sur la principale telle qu'amendée:

Adopté à l'Unanimité

3.0 SVE

3.1 Que l'on passe directement au point 4.0 Plan d'action - Grève

Proposé par André N.

Dûment Appuyé

4.0 Plan d'Action

4.1 PEQ et Loi 21

4.0.1 **Proposition privilégiée** d'ajournement de l'A.G pour effectuer une levée de cours à 13:45.

Proposée par: Matthew Bernier

Dûment Appuyée

Adopté à Majorité

4.1 Proposition contre les attaques en matière de l'immigration :

Considérant la montée des mouvements radicaux xénophobes et racistes, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde;

Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays anciennement colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire;

Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la "soi-disant" laïcité de l'État et qu'il persiste aujourd'hui dans son attaque avec cette nouvelle mesure, ainsi que le fameux "test des valeurs", participant donc à (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;

Considérant que ces modification réglementaires et juridiques s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal;

Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise ;

Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;

—

QUE l'AFÉA s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement ainsi qu'à ses dérives identitaires;

QUE l'AFÉA dénonce toute réforme en matière d'immigration réduisant l'accès au programme du PEQ;

QUE l'AFÉA se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à notre société à leur simple force de travail;

QUE l'AFÉA encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement;

QUE l'AFÉA encourage les autres associations étudiantes, syndicats et autres groupes à se doter d'un mandat identique;

QUE l'AFÉA participe et invite les autres groupes et associations à participer aux manifestations du 17 novembre et du 22 novembre;

QUE l'AFÉA soit mandaté de tenir une Assemblée générale de grève dans les plus brefs délais advenant une prochaine réforme du PEQ et qu'elle invite les autres associations étudiantes à se doter d'un tel mandat.

Proposé par Samuel Provost

Dûment appuyée

A.U

13:45 ; L'assemblée est ajournée jusqu'à 14hr30 afin de procéder à la levée des cours

4.0.2 Proposition de réouverture de l'A.G à 14hr32

Proposé par Gauvin B.

Dûment Appuyée

A.U

4.2 Considérant que l'AFÉA est composée de milliers de membres qui représentent un potentiel de pression significatif;

Considérant que plusieurs membres de l'AFÉA ne participent pas à d'autres moyens de pression plus directes pour changer la cause contestée hors du respect de la décision de grève;

Considérant que la grève peut être accompagnée d'autres moyens d'action pour influencer les personnes en poste de décision (ex: tempête de courriels, d'appels téléphoniques, interventions médiatiques, performances, etc)

Qu'une période de mobilisation d'un nombre d'activités prédéterminées précède la décision de partir en grève pour dénoncer les nouvelles mesures du PQD.

Proposé par Marion. D

Dûment Appuyée

Amendement:

4.2.1 Que l'on retire " d'un nombre d'activités prédéterminées" de la proposition principale.

Proposé par Hermance

Dûment Appuyée

Adopté à Majorité

Principale telle qu'amendée:

4.2 Qu'une période de mobilisation précède la décision de partir en grève pour dénoncer les nouvelles mesures du PEQ.

Adopté à majorité

4.3 Proposition contre la loi 21

Considérant que la loi 21 sur la laïcité du gouvernement Legault vise l'exclusion de personnes ayant des croyances et confessions religieuses, majoritairement des femmes marginalisées, de la fonction publique et parapublique;

Considérant que le racisme d'État et les oppressions structurelles sont inacceptables;

Considérant que la loi ne fait qu'alimenter la division, la haine, et en particulier l'islamophobie, et participe à la normalisation de la discrimination des femmes musulmanes déjà marginalisées au sein de la profession juridique;

--

QUE l'AFÉA s'oppose ouvertement à la loi 21 sur «la laïcité» du gouvernement Legault et affiche publiquement sa solidarité avec les personnes concerné.e.s;

QUE l'AFÉA fasse pression sur la Faculté des arts ainsi que ses départements pour une prise de position contre la loi 21 ;

QUE l'AFÉA supporte ses membres qui subiraient des discriminations découlant de la loi 21
QUE l'AFÉA invite ses membres à porter des macarons «contre la loi 21» en solidarité avec les personnes visé.e.s par la loi 21.

Proposé par Samuel Provost

Dûment appuyée

A.U

4.2 Rassemblement National Étudiant (RNÉ) et GNL

4.4 Proposition relative à un RNÉ

Considérant l'ampleur des mobilisations étudiantes entourant les journées de grève du 15 mars et du 27 septembre 2019;

Considérant que le gouvernement caquiste veut aller de l'avant avec des projets qui aggravent l'impact du Québec sur la crise environnementale, tels le troisième lien ou le gazoduc de GNL Québec;

Considérant les liens étroits entre la justice environnementale et la justice migratoire;

Considérant que les nombreuses attaques de ce même gouvernement dans la dernière année sur les communautés immigrantes et immigrées du Québec et sa volonté de poursuivre sur cette lancée;

Considérant la volonté de plusieurs groupes et associations étudiantes de poursuivre l'escalade des moyens de pression;

Considérant que jusqu'à présent, les associations étudiantes ont offert une contribution limitée à l'élaboration des plans d'action, des structures organisationnelles et des revendications des mobilisations pour la justice climatique;

Considérant les capacités organisationnelles, financières et politiques des associations étudiantes, lesquelles sont centrales pour la poursuite d'une campagne de grève à grande échelle;

Considérant l'absence d'espaces permettant la réflexion, la coordination et l'organisation entre les associations étudiantes collégiales et universitaires au niveau national;

Considérant l'urgence de coaliser les forces des associations étudiantes de partout au Québec en vue de la lutte à venir pour la justice environnementale et migratoire

QUE l'AFÉA appelle à la tenue d'un Rassemblement national étudiant (RNÉ) au cours de la session d'hiver ou d'automne 2020;

QUE ce rassemblement serve d'espace de dialogue et de réflexion entre les différentes associations étudiantes non-affiliées en vue de poser les bases d'un front commun étudiant en vue d'une campagne de grève et d'action directe pour la justice environnementale et migratoire;

QUE les organisations externes, c'est à dire tout groupe affinitaire, organisme communautaire, comité de mobilisation ou autre organisation qui n'est pas une association étudiante non-affiliée active dans les actuelles mobilisations sur le climat soit conviées à titre d'observatrices;

QUE l'AFÉA diffuse cet appel à un RNÉ auprès de l'ensemble des associations étudiantes non-affiliées du Québec, et invitent celles-ci à se doter d'un mandat similaire;

QUE l'AFÉA, advenant l'adoption d'un mandat similaire par au moins quatre autres associations étudiantes, dont deux non-uqamiennes, veille à la formation d'un comité d'organisation de ce RNÉ, conjointement avec celles-ci, ainsi que toute association étudiante adoptant par la suite un tel mandat.

Que l'AFÉA organise, en prévision du RNÉ, des journées de réflexions ouvertes à tous.tes

*Proposé par Samuel Provost
Dûment Appuyée*

Proposition d'Amendement:

4.4.1 Ajouter "Considérant que l'exploitation des ressources naturelles des gouvernements du Québec et du Canada ont un impact direct et intentionnel sur les différentes communautés autochtones du Québec et du Canada."

*Proposé par Hermance
Dûment Appuyée
AU*

4.4 Principale telle qu'Amendée

Adoptée à Majorité

4.3 Black Friday

5.0 Avis de Motion

6.0 Varia

Invitation à la manifestation 'On fait la fête à Jolin-Barrette' le vendredi 22 Novembre 2019 ainsi qu'aux activités du 29 novembre 2019 dans le cadre du *Green Friday*.

7.0 Fermeture

7.1 Que l'assemblée soit levée (15hr17).

Dûment proposée, appuyée et adoptée